

Différent

le journal des adhérents de la fédération **sud** Santé-Sociaux



nouvelle formule du journal «offensive syndicale»

numéro 02 - novembre /décembre 2005 - 0,50 euro



SOMMAIRE

Different le journal des adhérents de la Fédération Sud Santé-Sociaux

ont collaboré à ce numéro :
Corinne DeBuhan, Brigitte Maton, Régine Minguy, Fabienne Binot, Aline Poupel, Patricia Garcia, Véronique Bréant, Mustapha Ramdane, Jean-Marie Sala, Peter Douroultzis, Jean-Louis Rotter, Thierry Lescant, Philippe Geluck, Patrick Nicolaon, Claude Carrey, Jean Vignes, Jean Lallemand, la plume, Guillaume Mathieu.

le journal des adhérents de la Fédération **Sud** Santé-Sociaux - numéro 02

santé & social - page 4 - 5 - 6

- Contre-forum : la réflexion nécessaire
- Dernière minute - Mobilisation de la CC66
- Chronique d'une matinée ordinaire aux prud'hommes
- L'ordre : un concept archaïque pour une fausse solution !

société - page 7

- Samu social de Paris

DOSSIER - page 8 & 9

- VAE et formation continue

société - page 10 -

- Peut nuire gravement à la santé
- Cherche, logements vitaux ?

international - page 11

- De retour de Palestine
- «Syndicalisme alternatif» européen
- Rencontre - Naji Owdah

vie syndicale - page 12 - 13

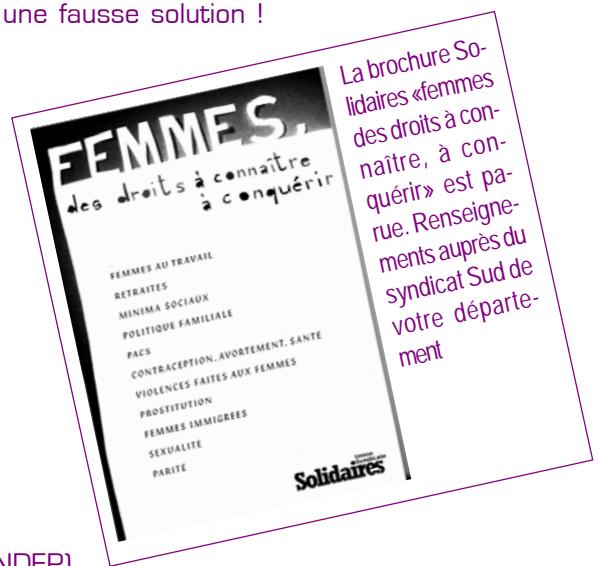
- pour ne pas...oublier
- 3 questions à - Frédéric Fléchon (SUNDEP)
- Un conseil au coeur des mobilisations !

culture & plaisir - page 14 -

- «Nouvelle vie» - recueil de nouvelles
- Le familistère de Godin : une utopie concrète

cadeau de fin d'année - page 15 & 16

- Le patron à découper



La brochure Solidaires «femmes des droits à connaître, à conquérir» est parue. Renseignements auprès du syndicat Sud de votre département

Le comité de rédaction s'est réuni le 16 novembre en présence de 8 membres. Les quelques échos sur les deux premiers numéros sont bons sur la forme et le fond. Le problème de la diffusion aux adhérents a été posé : aujourd'hui, le syndicat départemental reçoit le paquet de journaux qu'il doit redistribuer à chaque adhérent. Pour réduire le coût du renvoi et la perte de temps, la solution pourrait être l'envoi direct par l'imprimeur aux sections syndicales qui sont plus proches des adhérents. Reste à réaliser un fichier et à le gérer... Avoir un correspondant par département serait l'idéal.

Solidaires
Union syndicale
La Fédération Sud Santé Sociaux est
membre de l'Union syndicale Solidaires

nouvelle formule du journal «offensive syndicale» / Numéro de CPPAP : 2472 D 735

Directrice de publication : Fabienne Binot / Fédération nationale Sud Santé-Sociaux, 2 rue Henri Chevreau, 75020 Paris

Téléphone : 01 40 33 85 00 / Télécopie : 01 43 49 28 67 / Courriel : sud.crc@wanadoo.fr / site internet : www.sud-sante.org

secrétariat de rédaction : Jean Lallemand, Thierry Lescant, Guillaume Mathieu, Mustapha Ramdane, Jean Vignes

Imprimé par : IGC communigraphie, 16 rue G. Délory - 42964 Saint-Etienne Cedex

Urgence du «tous ensemble» social

Les violences qui ont embrasé certains quartiers populaires dernièrement, révèlent les fractures sociales qui ravagent notre pays.

Pourquoi en sommes-nous là ?

Depuis plus de 30 ans, nous avons vu les ravages de la désindustrialisation, grossir les rangs des chômeurs, augmenter les précarités, s'accroître la pauvreté, ségrégations sociales, scolaires, urbaines... Parallèlement à l'accroissement vertigineux des inégalités, s'étaisent les profits fabuleux des grandes entreprises, la richesse affichée en toutes occasions. Se développe également un modèle de réussite dont la compétition et la concurrence sont le moteur essentiel.

A l'exigence de justice sociale se substitue progressivement la charité, signifiant ainsi une formidable régression. L'aboutissement est une société de plus en plus dure et fragmentée. Cette évolution n'est pas une fatalité. Elle est le résultat des politiques libérales menées par les gouvernements successifs, des renoncements de la gauche (droit de vote des étrangers par exemple) et de son incapacité à engager des ruptures avec les modèles dominants. Dans ce contexte, aggravé par l'avalanche de mesures antisociales de la droite depuis 2002, devant la surdité de ce gouvernement, les provocations et les propos méprisants de Sarkosy, la mort de deux adolescents à Clichy-sous-Bois ont été le détonateur dans une poudrière consciencieusement remplie.

Et maintenant...

Ces émeutes, inégalées dans leur ampleur, sont l'expression de la rage de toute une frange de la jeunesse. Elles ne sont en aucun cas une solution capable de fédérer autour d'elles et d'offrir une perspective à l'ensemble des classes populaires. Si les jeunes émeutiers, dans un premier temps, ont pu bénéficier de compréhension et si la stratégie politique de Sarkosy a pu être mise en cause, la persistance des violences, les cibles choisies, les conséquences qu'elles produisent pour les autres parties de la population de ces quartiers ont fini par provoquer incompréhension, rejet et révolte.

Nous nous retrouvons donc aujourd'hui dans une situation difficile où les tenants du renforcement répressif et des solutions autoritaires ont le vent en poupe. Le gouvernement a bien compris ce retournement et sans rien changer à ses orientations antisociales a pu décréter l'état d'urgence sans une opposition à la hauteur de la gravité de cette mesure.

Le mouvement social, les organisations syndicales dont notre fédération doivent reprendre l'initiative en plaçant au cœur de son action la lutte pour l'égalité dans l'accès aux droits fondamentaux. Rassembler autour de cet objectif passe par un indispensable travail de reconstruction des liens entre les différentes catégories des classes populaires, entre les diverses composantes du salariat.

Claude Carrey

contre-forum : la réflexion nécessaire

Les syndicats Sud santé sociaux et collectivités territoriales ont invité, quelques 70 travailleurs sociaux et infirmiers psychiatriques, les 4 et 5 novembre à Bordeaux. Ils se sont retrouvés pour un week-end studieux, essayant d'ouvrir un chantier sur la question du travail social face à la politique libérale menée par notre gouvernement.



L'article de Bernard Marie Chambon de Sud collectivités territoriales liste un certain nombre d'attaques menées mais surtout rappelle que les citoyens organisés ou non ont imposé leur refus de cette politique en votant non au traité constitutionnel. Cela ne peut que donner espoir dans la possibilité de construire, en tant que professionnels, une résistance. Mais comme le dit Claude Carrey de Sud santé sociaux, ces deux jours n'ont pu qu'entamer l'état des lieux et amorcer des pistes de travail. La suite va se concrétiser dans le travail des commissions sociales communes aux deux fédérations et peut-être dans l'organisation d'un nouveau temps de réflexion en 2006.

Fabienne Binot

Jamais les acquis sociaux hérités des luttes sociales et de la libération n'avaient subi de pareilles remises en cause. Lois après lois, contre-réformes après contre-réformes, des pans entiers de la solidarité nationale sont mis à mal. Cette offensive généralisée, menée au nom du principe de rentabilité imposée par une économie libérale, n'épargne aucun secteur : l'emploi, la précarisation des salariés, le chômage, l'accès au logement, l'accès aux soins.

Cette politique purement gestionnaire conduit à l'abandon des populations les plus fragiles, auprès de qui interviennent les travailleurs sociaux. Confrontés à la souffrance et à la désespérance sociale, ceux-ci ne peuvent même plus répondre aux besoins fondamentaux. Ils sont parfois eux-mêmes victimes des politiques de précarisation, ou de remise en question de leurs statuts et de leurs droits, comme dans la Fonction publique avec le recours massif aux contractuels et aux temps incomplets, ou dans le privé avec la remise

en question des conventions collectives. C'est dans ce contexte particulièrement morose, que s'est inscrit ce contre-forum. Alors, faut-il baisser les bras devant un tableau aussi sombre ? La stratégie gouvernementale consistant en une attaque globale, la réponse ne peut être que globale. Bien au-delà de l'enjeu national - comme voudraient nous le laisser croire certains - l'expérience du 29 mai nous a montré qu'une mobilisation massive contre une construction libérale, fusse-t-elle à l'échelle de l'Europe, était possible à gauche. Le rejet du traité constitutionnel, n'était pas seulement le rejet d'une politique gouvernementale, mais bien celui, éclairé, d'un accompagnement social du libéralisme. Le «non» de gauche s'est construit sur une mobilisation collective.

La mise en place d'un état d'urgence social ne pourra se faire qu'à travers une nouvelle mobilisation collective où les travailleurs sociaux du public comme du privé tiendront leur place, toute leur place. Il est temps de retrouver le sens politique de notre travail.

Bernard Marie Chambon

L'ambiance du forum fut studieuse. Il faut dire que la météo et le lieu d'accueil, confortable, par ailleurs, n'invitaient pas à l'école buissonnière.

Et puis, autre raison, plus gratifiante pour notre égo collectif : les raisons qui nous rassemblaient là méritaient tout notre sérieux. Ce fut donc sérieux également, avec en ouverture deux interventions, l'une d'un membre du syndicat de la magistrature balayant de manière concise l'ensemble des textes liberticides des dernières années ; l'autre d'un camarade d'AC (agir contre le chômage), plus axée sur les problématiques liées à la précarité et les débats qui traversent cette association quant aux orientations permettant de lutter mais aussi de construire des alternatives.

L'atelier auquel j'ai ensuite participé «Politiques sécuritaires» m'a véritablement réjoui dans la mesure où il a permis de débattre sans langue de bois de nos pratiques. Elles sont assez différentes d'un lieu à l'autre. Certains camarades ne participent pas aux dispositifs type comités locaux de sécurité, d'autres oui. Les avis sont là aussi différenciés sur ce qu'on peut y faire, les dangers, etc... On s'aperçoit aussi des politiques diversifiées menées au niveau des départements, des régions, des municipalités et de l'avancée à bas bruit de dispositifs de contrôle des populations stigmatisées. Les demandes sécuritaires, le rôle de la police dans les quartiers furent également abordés.

L'actualité a largement alimenté nos discussions puisqu'au même moment les émeutes urbaines se déroulaient dans les cités. Un regret mais qui semblait inévitable : cet atelier a davantage permis une mise à plat, un état des lieux qu'une élaboration de réponse. Il ne pouvait guère en être autrement selon moi vu le temps dont nous disposions et la rareté de telles occasions. En conclusion à ces quelques impressions, l'envie de poursuivre...

Claude Carrey

dernière minute

Mobilisation de la CC66

Le 6 décembre, la mobilisation s'affirme plus que jamais dans la convention collective 66 ! «*Pas de négociations sans les salariés, pas de signatures contre les salariés*», c'est le slogan repris par les 3000 salarié-e-s. De nombreux étudiants en travail social et de salariés non syndiqués, des drapeaux et badges Sud très majoritaires, une présence significative de la CGT et dans une moindre mesure de l'UNSA étaient en lutte pour gagner. Venus de tout le pays, ils ont obligé une fois encore les employeurs à interrompre la séance de négociation. Les manifestants, dynamiques, ont envahi les lieux et ont exigé le retrait des propositions patronales. Sous la pression, tous les syndicats hormis la CFDT se sont opposés clairement contre le salaire au mérite.

Des rassemblements et des défilés ont eu lieu à Bordeaux, Lyon, Le Mans, Lille, Marseille, Montpellier, Nantes, Valence. A l'issue de cette grande journée de lutte, une assemblée générale a décidé de maintenir la mobilisation, de développer l'information et lance un appel pour créer partout des collectifs de défense et d'amélioration de la convention sur nos revendications.

Chronique d'une matinée ordinaire aux prud'hommes

Si vous êtes précaire, chômeur, rmiste, devenez patron, créez votre petite entreprise. C'est ce qu'a fait madame K... libre entrepreneuse.

Lors d'un bureau de conciliation, section «activités diverses» au tribunal des prud'hommes de Paris se présente madame B.... demandeuse, assistante maternelle, accompagnée de son avocate. Elle réclame plusieurs milliers d'euros à titre de salaires non perçus, congés payés etc... En face, l'employeuse madame K... seule, s'exprimant difficilement en français, ne sachant ni lire ni écrire, perdue, ne sait pourquoi elle est là devant cette juridiction.

Après quelques minutes, nous reconstituons le parcours de vie qui a conduit cette femme devant nous. Madame K... jeune femme africaine, sans emploi, en situation précaire vivait dans un hôtel dit «social» payé par les services sociaux. Un de ses enfants est handicapé, il ne peut rester toute la journée dans une petite chambre. Pour soulager madame K... et aider cet enfant, les services sociaux proposent et mettent en place un soutien à madame K... Son enfant ira donc chez une assistante maternelle. Jusque là tout va bien. Madame K... signe un contrat de travail à madame B.... son assistante maternelle. Le service social accorde une aide financière à madame K... pour payer mensuellement sa salariée. Tout va bien. Madame K... obtient enfin un logement social pour elle et ses enfants. Elle quitte l'arrondissement, sans

prévenir «sa salariée»....Mme K... ne respecte pas ses obligations d'employeur, pas de préavis, salairesLe service social d'arrondissement cesse de verser son aide financière. La dette court et s'amplifie...Madame B... va exercer son droit de salariée, demander l'exécution de son contrat de travail. Elle demande que justice lui soit rendue. Madame B... aide maternelle, travailleuse à domicile, elle-même en situation de précarité, dépendante d'un employeur unique se retrouve de part la spécificité de son statut du jour au lendemain sans salaire. Madame B... salariée précaire se retourne vers son employeur Madame K... en situation précaire. Les précaires «attaquent « les précaires », pas de solidarité de classe !

Cet exemple illustre bien les ravages du libéralisme sauvage. Il faut se rappeler que depuis des décennies, les différents gouvernements, plutôt que de construire des structures d'accueil pour la petite enfance, créer des emplois dans ce secteur, ont préféré mener une politique de défiscalisation s'adressant aux ménages les plus aisés. Pour les autres, faute de structures adéquates, reste le travail au noir, la débrouille, où pour les femmes le retour à la maison. Pour l'instant madame K... va faire une demande d'aide juridictionnelle pour obtenir un avocat. L'affaire est renvoyée au Bureau de Jugement en 2006.

Patricia Garcia

brèves

A.P. DE PARIS EN GREVE

Le jeudi 15 décembre, les syndicats de l'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris (à l'exception de la CFDT) appellent les personnels à la grève, pour stopper les suppressions d'emplois (4000 d'ici à 2009), les fermetures de services et d'hôpitaux, la flexibilité et la mobilité des personnels, pour l'ouverture des concours et l'augmentation des salaires. Pour SUD, il faut dénoncer les modifications de fonctionnement et d'organisation des hôpitaux avec la mise en place de la «nouvelle gouvernance», le regroupement des secteurs d'activité, appelés «pôles», pour permettre une gestion des moyens et des personnels au plus près des contrats d'objectifs (rentabilité financière, sinon sanction budgétaire). La gestion des personnels se trouvera décentralisée et au bon vouloir d'un «chef» de pôle. C'est la défense d'un hôpital public au service de tous qui est en jeu.

SOLIDARITE AVEC LA RTM

Après une grève exemplaire de plus de 40 jours pour la défense des transports publics de Marseille, c'est à l'unanimité que le conseil fédéral du 17 et 18 novembre a voté une enveloppe de solidarité d'un montant de 500€ en soutien aux travailleurs de la Régie des Transports Marseillais.

L'ordre : un concept archaïque pour une fausse solution !

Un nouvelle offensive pour la création d'un ordre infirmier est lancée. Des associations, après un lobbying intense auprès du Ministère, organisent partout des Etat généraux infirmiers pour expliquer les bienfaits et la nécessité d'un telle structure.

brèves

CATEGORIE C, C'EST PAS REGLE !

Depuis 6 mois, les salaires de début de carrière dans le secteur public étaient en dessous du SMIC. Le ministère prépare pour le 1^{er} janvier la publication de textes pour la catégorie C : les échelles comportent dorénavant 10 échelons au lieu de 11 et la carrière est raccourcie à 26 ans au lieu de 28... Les ASH, les aides soignants, les agents administratifs, les conducteurs automobile, les standardistes sont concernés. Ces mesures ne répondent pas à une réelle revalorisation de salaires de ces catégories toujours oubliées des protocoles salariaux de 2000 et 2001. Pour en savoir plus, un tract a été diffusé auprès des sections d'établissement.

EMILE ROUX FAIT PLIER L'AP-HP

Il a fallu 3 semaines de grève unitaire (SUD, CGT, FO) à l'hôpital gériatrique Emile Roux (AP-HP) à Limeil Brévannes (94) pour aboutir à un protocole d'accord se concrétisant par le recrutement rapide de 28 agents de services hospitaliers sur postes vacants, la prolongation des contrats des CDD, le rétablissement de 11 postes d'aides soignants préalablement supprimés et la réaffectation d'un crédit de 158.210 €.

La direction générale de l'AP-HP maintient néanmoins 486 640 € d'économies à réaliser en 2006. Ce résultat est important et permet de démontrer qu'en se mobilisant, il est possible d'obtenir des reculs significatifs sur le plan d'économies que voudrait imposer le ministère et la direction générale de l'AP-HP.

Ce n'est pas la première fois qu'on essaie d'imposer un ordre infirmier en France, puisque en 1993 un collectif s'est formé et que plusieurs propositions de loi pour un ordre infirmier ont été déposées, mais rejetées.

Qu'est-ce qu'un Ordre ?

Rappelons, même si cela gène certains, que les ordres professionnels ont été créés sous Pétain.

L'ordre professionnel est toujours présenté comme un outil de défense de l'honneur d'une profession. Il y aurait beaucoup à dire sur ce point à propos de l'honneur de l'ordre des médecins dans l'histoire de ce pays. Pour l'ordre infirmier, les tenants de cette instance prétendent se départir de l'empreinte du tout médical, pour une autonomisation et une reconnaissance de la profession... tout en prenant le même modèle !

Rappelons que les revendications de reconnaissance ont mis en action plus de 100 000 infirmières en 1989, qui ne voulaient plus être «ni nonnes, ni bonnes, ni connes !». Cela s'est traduit par... la création d'un service de soins infirmiers, dirigé par un infirmier général aujourd'hui devenu directeur des soins. Autrement dit on a abouti à créer un système hiérarchique, certes infirmier, mais supplémentaire et de plus en plus déconnecté de la réalité des pratiques au profit de la gestion.

Le pouvoir d'associations

Les raisons invoquées pour justifier la création d'un ordre infirmier sont multiples allant de la défense de l'honneur (?) et de l'autonomie de la profession garantissant la sécurité des patients (?) en passant par les problèmes de pénurie d'infirmier(e)s pour arriver à la démocratie de représentation

de la profession.

En fait, derrière cette offensive utilisant la démagogie et exacerbant le corporatisme de la profession, il y a les associations d'infirmières libérales et de cadres. Ces 32 associations réunies représentent moins de 50 000 infirmier(e)s sur les 450 000 en France. Ce sont les mêmes qui ont poussé la réforme des études infirmières en 1992 pour un diplôme unique. Ce qui s'est traduit par une diminution des quotas dans les écoles et une baisse de la qualité de la formation, notamment avec une carence reconnue par tous pour les infirmiers exerçant dans certaines spécialités, dont la psychiatrie. A travers l'Ordre Infirmier, ces associations veulent développer leur pouvoir. En instituant le principe d'une cotisation obligatoire pour pouvoir travailler, c'est la liberté d'exercice, liée à l'attribution d'un diplôme et l'inscription (gratuite) auprès des tutelles sanitaires (DDASS), qui est mise en cause.

SUD ne sera jamais aux ordres !

L'ordre serait à la fois juge et partie : intervenant dans la définition des pratiques professionnelles et des contenus de formation, il serait aussi le juge sanctionnant ce qu'il considérera comme une dérive. L'ordre relève donc d'un système autoritaire qu'il faut combattre.

Sud doit prendre toute sa place dans la bagarre contre la création de cet outil, d'autant plus dangereux qu'il fait appel au corporatisme, au détriment d'un positionnement professionnel au sein d'une équipe de soins. Sud doit construire, dans l'unité la plus large, un mouvement de mobilisation pour régler les vraies questions de la profession : salaires, attractivités, conditions de travail, formation....

Patrick Nicolaon

SAMU Social de Paris

«N'hésitez pas à demander un hébergement, nous refusons toujours poliment»

Codjo est né au Bénin à l'automne 54, à la croisée de notre hiver historique cette année-là, et de notre automne annuel et meurtrier dont il ignore tout. Au Bénin, l'automne est une saison attendue, la moisson offrant aux travailleurs ses derniers instants de labeur, et l'aube de futures rétributions. A Paris, l'automne n'attend pas la dureté de l'hiver, les SDF le savent bien.

Codjo est plein d'espoir sur la France, sa mère naturelle y vit même depuis plusieurs années, la promesse d'un avenir dépayasant et sécuritaire.

Il débarque sur le sol français en novembre 2004, encore cet automne qui semble le poursuivre. Lorsque sa mère le repousse, faute de fibre maternelle ou de moyens financiers, Codjo se dirige naturellement vers la capitale. En bon croyant, il trouve du soutien chez les chrétiens d'une paroisse évangélique, à défaut d'un refuge. Il lui arrive de dormir dehors, dans des squats, sur le parvis des églises, 'à droite à gauche' selon l'expression usuelle. Sa santé commence à lui faire faux bond, ses rhumatismes s'accentuent, son terrain allergique réagit immédiatement aux conditions lamentables d'hygiène.

Codjo s'accroche à ses rêves et entreprend des démarches auprès de la préfecture pour obtenir une régularisation de sa situation et mener une vie tranquille. Il n'en demande pas plus. Il ne rêve pas de fortune. Il ignore encore qu'il s'est fixé un but inaccessible, illusoire. Sa demande est déboutée, ses forces l'abandonnent, son corps lui demande des comptes. Codjo est obligé de faire appel au SAMU Social pour l'hébergement, mais aussi pour se confier, pensant trouver au bout du fil des personnes compétentes pour reprendre son dossier préfecture, et l'aider à résoudre ses problèmes de papiers, de santé, de mal-être. Après de nombreux essais infructueux et une attente insensée de plusieurs heures, il reçoit un soutien quotidien de quelques minutes, puis raccroche. Avec une adresse. Un faible espoir. Au mieux, une nouvelle aventure. Les assistantes sociales des centres



d'hébergement prennent la mesure de sa détresse et tentent de lui épargner le cheminement du SDF, le prolongeant pour quelques nuits.

En août, il appelle encore, faute d'endroit où dormir, et on lui propose le centre de Nanterre, tristement célèbre – à tort ou à raison – y compris pour les non-initiés. Il accepte de s'y rendre trois fois, puis se terre dans l'oubli. Deux semaines passées sous le soleil écrasant de Paris, respirant la pollution et s'épongeant d'une sueur amplifiant ses démangeaisons. Il appelle de nouveau le 115 en désespoir de cause. Aucune disponibilité. Ni pour lui ni pour les autres. Mais surtout pour lui, pense-t-il peut-être. C'est l'automne. Le soleil disparaît et le vent se lève. Il fera froid cet hiver, il fait déjà froid aujourd'hui. Aucune disponibilité. Ni pour lui ni pour les autres. Mais surtout pour lui, qui dort dehors depuis deux semaines, et qui ne nous a plus contacté depuis une vingtaine de jours. Le fera-t-il encore ?

Notre travail au 115 consiste désormais à répondre à l'appel de Codjo, et à lui expliquer avec enthousiasme et empathie, que nous n'avons pas de place pour l'héberger. Ni lui, ni les autres. Mais surtout lui.

Peter Dourouztis

brèves

UNE GRIPPE AVIAIRE ! UNE !

Lundi 5 décembre à la première heure, le Ministère a convié les organisations syndicales et les associations professionnelles pour présenter sa réflexion, plus qu'un plan de crise élaboré, dans le cadre d'une pandémie de grippe aviaire. Y'a les masques, pour les malades et le personnel, paraît-il prochainement remboursés par le Ministère aux hostos, y'a les médicaments, y'a une option auprès des labos pour les vaccins, au cas où... Seul bémol, tout le monde a convenu qu'il n'y aura pas les moyens suffisants en professionnels, surtout si eux-mêmes sont malades ou coincés chez eux, pour cause d'écoles fermées ou de transports arrêtés ! Des groupes contacts sont mis en place pour trouver des solutions : prise en charge à domicile, établissements de santé, délivrance des produits et formation. D'ici là, prudence, prudence dans l'information au grand public, pour ne pas susciter d'affolement.... Affaire à suivre ! L'idée a été lancée qu'après tout nous pourrions avoir une invasion de sauterelles, plutôt que la grippe.... puisqu'on attendait les inondations du siècle et qu'on a eu la canicule.

FORUM SOCIAL EUROPEEN

Le prochain Forum Social Européen aura lieu du 4 au 7 mai 2006 à Athènes. Alternative aux politiques anti-sociales, convergence des initiatives européennes... pour mettre en échec la politique de l'UE seront au programme. Des infos plus détaillées sur le site www.fse-esf.org

VAE et formation continue

La VAE (Validation des Acquis et de l'Expérience), instituée par la loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002, crée un droit à l'accès à tout ou partie d'un diplôme ou d'un titre sans formation, après 3 ans d'expérience professionnelle ou bénévole. C'est la mise en place de la VAE qui a décidé de la refonte des formations en les découplant en modules de compétences désormais référencés dans un répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Ces modules validés par un jury permettent l'obtention du titre ou du diplôme par la voie de la VAE.

Corinne De Buhan & Patrick Nicolaon

L'offre de certification sanitaire et sociale concerne 25 diplômes et reste la deuxième après l'éducation nationale. Elle concerne plus de 60 000 personnes par an. Les organisations syndicales revendent depuis longtemps la reconnaissance de l'expérience et l'accès à une promotion professionnelle pour tous. Alors pourquoi tant de réserves devant ce qui est présenté comme un nouveau droit pour les salariés ? Sans doute, faut-il revenir sur le contexte général qui préside à la mise en place de cette mesure.

UNIFORMISATION EUROPEENNE

Les discussions et textes sont à résulter dans le cadre européen d'uniformisation des formations et diplômes pour faciliter la circulation des travailleurs en Europe et à relier au concept de formation professionnelle tout au long de la vie.

Il est utile de rappeler ici que la refondation sociale proposée par le MEDEF comportait déjà en 1999 un volet sur la formation des salariés, en lien avec l'employabilité et la mobilité. C'est directement de ces orientations que sont issus l'accord national interprofessionnel du 20 décembre 2003, signé par toutes les organisations syndicales, et la loi du 4 mai 2004 relative à la formation tout au long de la vie. Ces deux textes ont été complétés par deux avenants en septembre 2005, mettant en place :

- l'entretien professionnel, réalisé par l'entreprise, pour tout salarié ayant plus de 2 ans d'activité, pour élaborer son projet professionnel à partir de ses souhaits d'évolu-

tion et compte tenu des besoins de l'entreprise.

- le bilan de compétences ;
- le passeport formation, document personnel mentionnant toutes les compétences acquises dans le cadre de formation initiale ou continue ;
- la VAE ;
- DIF : Droit individuel à la Formation de 20 heures par an, cumulables sur 6 ans, pris tout ou partie en dehors du temps de travail.

ORIENTATIONS DU MEDEF

En France, à partir du constat des difficultés d'application de la loi de 1971 relative à la formation professionnelle, notamment par son application dans les petites entreprises, le gouvernement a mis en place une concertation avec les organisations syndicales en vue d'une réforme globale de la formation. En fait de réforme, il s'agissait simplement de donner corps aux orientations du MEDEF sur ce dossier. Ainsi, le MEDEF considère qu'il faut structurer le domaine de l'enseignement et de

la formation professionnelle en blocs de compétences, permettant une répartition des rôles entre l'entreprise et l'Etat :

- les formations initiales, entre autre celles du domaine sanitaire et social restent de la compétence de l'Etat sur les quotas, les contenus de formation et l'élaboration de contrats d'objectifs avec les branches professionnelles ;
- par contre le financement est transféré aux conseils régionaux ;
- les formations professionnelles continues, dont les dispositifs VAE, au même titre que les contrats d'insertion en alternance «constitue un bloc de compétences dont la responsabilité ne peut être assurée que par les entreprises» et seront ainsi financés par les employeurs et les organismes collecteurs de fond ;
- par contre, la formation des demandeurs d'emploi revient à la charge des collectivités territoriales pour ceux ne relevant pas de l'assurance chômage et des partenaires UNEDIC pour les formations visant à un retour rapide vers l'emploi.

Un changement total

A travers ces changements sur la formation et la mise en place de la VAE, c'est un changement de fond qui se met en place avec comme fil à plomb la compétence individuelle dans la formation et l'activité professionnelle. Il suffit de voir les modifications des contenus de formations des professions du secteur qui sont dorénavant découpées, remodelées en fonction de compétences à acquérir.

Il est vrai que l'éducation nationale n'a pas été la dernière sur le sujet dès la réforme de 1989 (Jospin), qui impose des livrets scolaires évaluant les compétences des enfants dès la maternelle et non plus la connaissance ou les savoirs acquis.

C'est un changement de conception capital, car on passe de l'idée de formation aboutissant à un diplôme ou un titre, à l'acquisition de compétences utiles à l'entreprise. Jusque là, la qualification était rattaché à une catégorie socio-professionnelle garantissant des droits : grilles salariales définies par accords nationaux ou de branche, en référence à des diplômes ou titres.

Avec la notion de compétence, liée à l'adaptation du salarié aux besoins de l'entreprise et à la flexibilité demandée aux salariés dans le cadre du marché, c'est faire passer sans en avoir l'air les

concept libéraux d'employabilité, de flexibilité et de salarié à moindre coût : moindre coût de formation et à terme individualisation du salaire pour une baisse du coût du travail.

Car, c'est bien du marché dont il faut parler. La pénurie d'un certain nombre de métiers a accéléré la mise en œuvre de la VAE dans le secteur. Quand on connaît les besoins liés à la prise en charge des personnes âgées dans les années à venir, quand on sait que près de 50% des salariés actuellement en activités seront partis à la retraite d'ici 2012, on mesure les enjeux et l'urgence.

La VAE va donc être un outil privilégié pour la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

Risques et dérives

Cette mise en place de la VAE comporte des risques et des dérives et constitue à terme un facteur de régression sociale dans le contexte actuel de l'emploi :

- caution de l'existence de glissement de tâches assuré par du personnel non qualifié, voire bénévole ;
- recrutement sur l'emploi dans les établissements de personnels sans qualification et de fait moins payés, avec une qualification acquise progressivement par la VAE ;
- reconnaissance limitée des diplômes ou des titres, selon la durée de la formation suivie et le lieu de formation (formation maison) ;
- priorité donnée au financement de la VAE, par les organismes comme l'ANFH, au détriment d'autres formations des salariés.
- ouverture d'un marché économique juteux pour les boîtes de formations privées.

L'exemple de la VAE pour devenir aide-soignant est très intéressant : des agents non qualifiés peuvent obtenir le diplôme par validation des expériences (glissements de tâches). Aucune garantie d'avoir un poste d'aide soignant au bout. Pire la fusion des grilles salariales de catégorie C mettent au même niveau de rémunération ASH et aides-soignants. Ainsi même le poste d'aide soignant obtenu ne coûte rien à l'établissement et ne rapporte rien à l'agent.



Les organisations syndicales vont devoir faire le grand écart entre l'accompagnement de salariés demandeurs de validation et les risques engendrés pour les métiers et les salaires du secteur. Les salariés voudront, à juste titre, profiter de la possibilité d'accéder à un titre ou un diplôme. Sud devra surtout poursuivre sa réflexion sur la formation continue, et exiger que les droits des salariés à une véritable formation débouchent sur une vraie promotion professionnelle avec des revalorisations de salaire.

Peut nuire gravement à l'humanité

Les Français sont en train de se poser la question de savoir s'ils ne devraient pas imprimer sur les paquets de cigarettes la photo d'un fumeur atteint du cancer du même nom ainsi que la mention «Le tabac tue».



L'effet sera-t-il suffisamment dissuasif pour décourager les futurs consommateurs ou faire baisser la fréquence d'inhalation des adeptes de Jean Nicot (1530-1600). L'idée n'est pas bête et pourrait faire des petits. On ferait imprimer sur les sachets de bonbons des photographies de dents gâtées et sur les étiquettes des bouteilles de bière ou de whisky des clichés d'accidentés de la route perdant leurs derniers litres de sang dans le bas fossé. Sur chaque emballage plastique, chaque canette, chaque bouteille d'eau minérale, une vue de décharge publique où s'entassent pour les siècles des siècles les rebuts de

notre société d'hyper-consommation. Sur nos T-shirts, casquettes et chaussures de sport, on verrait le portrait des enfants esclaves qui, dans des caves obscures quelque part en Asie, pour quelques centimes d'euro, cousent de leurs petits doigts les vêtements que nous porterons seulement quelques fois avant de les bazarer parce que le coloris ne sera plus de saison. Il faudrait aussi apposer sur chaque litre d'essence l'image d'une mouette mazoutée et sur chaque baril de pétrole, celle

des terres inondées par les océans qui vont bientôt déborder suite au réchauffement de la planète ou celle de populations martyrisées par des guerres dont le seul but est de préserver l'approvisionnement d'or noir des pays les plus riches et les plus égoïstes du monde. Excusez-moi, je m'énerve. Au fond, la meilleure solution serait peut-être, tout simplement, de faire imprimer sur les billets de banque cette mention : «Peut nuire gravement à l'humanité».

Philippe Geluck

Cherche, logements vitaux ?

Entre le 15 avril et le 30 août 2005, des incendies meurtriers dans des logements précaires ont fait 48 morts et 91 blessés à Paris. Il y a en France près de 3 millions de personnes mal logées ou sans logis.

Pourtant le droit au logement est inscrit dans les Conventions internationales ratifiées par la France. Dans les faits il n'est pas appliqué et des milliers de familles pauvres, d'immigrés, de chômeurs se débrouillent pas nécessairement pour squatter des logements insalubres là où ils peuvent pour éviter d'être complètement à la rue.

La question du logement entre dans le débat public lorsque des drames comme ceux-là surviennent. En général parce que tout un chacun se sent un peu «coupable». Cette fois-ci le discours servi par Nicolas Sarkozy allait dans le sens de la responsabilité des «squatteurs» parce qu'ils étaient là où ils n'auraient jamais dû être. Et au lieu d'avoir la volonté politique de faire appliquer la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain) votée en 2000, Nicolas Sarkozy a déclenché des opérations de police pour mettre à la rue des familles entières précaires vivant dans ces squats et en a profité pour faire arrêter des étrangers sans prendre en compte des situations de famille, de santé. Ce qui évidemment ne réglera pas à long terme

les causes et les conséquences de la misère. Jean-Louis Boorlo de son côté a proposé un plan d'aménagement national pour le logement : 5000 places en résidence sociale et 20 000 logements à construire. Insuffisant ! Il faut donc faire le constat qu'il n'y a pas de vision à long terme des problèmes de logement et qu'au-delà de ces questions, il n'y a pas de place dans notre société pour les plus pauvres, les chômeurs, les immigrés et leurs enfants. On le constate avec l'explosion de colère des jeunes dans les quartiers populaires. En attendant les pauvres sont toujours entassés dans des logements insalubres et dans des squats. Et pendant ce temps la spéculation immobilière continue de plus belle.

Nous devons exiger l'application de la loi de réquisition de 1945, l'arrêt des expulsions sans relogement, la construction de logements sociaux accessibles aux plus démunis, l'éradication de la spéculation immobilière, l'abrogation des mesures de privatisation des logements sociaux.

Aline Poupel

brèves

ELECTIONS A LA POSTE

Le 22 novembre avaient lieu les élections au Conseil d'administration de la Poste Sud PTT consolide sa deuxième place, avec 21,5 % des voix sur l'ensemble du groupe La Poste et conserve ainsi les deux sièges qu'elle avait obtenus. Ce résultat est d'autant plus satisfaisant que la participation reste très élevée, avec 80 % de votants. Par ce vote, le personnel de La Poste et de ses filiales a adressé un message très clair contre la politique de démantèlement menée par la direction. C'est un déaveu pour des patrons qui ne cessent de se targuer de l'appui des salariés. Leurs petits jeux politiciens autour d'accords dits «sociaux» n'ont pas entamé les convictions du personnel de soutenir et de participer à la construction d'un syndicalisme intransigeant.

De retour de Palestine

Voir le mur, les colonies, l'occupation, l'oppression et l'injustice est un choc qui bouleverserait beaucoup de militants, même aguerris, ... Les trois groupes sont maintenant revenus et il s'agit de pérenniser les actions, les relations qui ont commencé à se nouer avec les militants rencontrés.



Qu'ils soient militants des comités de travailleurs ou de syndicats professionnels, qu'ils soient membres d'associations palestiniennes ou israéliennes ou encore d'ONG, ils attendent de nous la poursuite de notre solidarité.

D'ores et déjà, des actions sont en cours. La traduction en anglais de notre brochure « pour un projet de transformation sociale »

ainsi que l'organigramme de la fédération et de Solidaires. Une brochure à destination des adhérents expliquant succinctement la situation en Palestine est bientôt disponible. Une souscription Solidaires d'au moins 5000€ doit démarrer avec la mise en circulation d'une pochette de photos. Evidemment, les sections, syndicats et fédérations sont aussi sollicités. Il s'agit aussi de penser et préparer les prochains voyages du printemps, en favorisant l'envoi de militants membres de Solidaires à Bethléem. Une liste de diffusion existe sur laquelle il est possible de s'inscrire via le syndicat et une rencontre a lieu le 28 janvier à Paris.

En faisant vivre ainsi la solidarité internationale, nous renforçons notre combat contre l'oppression.

le groupe



Naji Owda a 44 ans dont 10 passés en prison. Il habite Bethléem dans le camp de réfugiés de Deishee où 12000 personnes vivent sur ½ Km2. Ce militant de toujours a été notre principal intermédiaire auprès de tous nos interlocuteurs palestiniens. Nous l'avons interviewé à l'occasion du conseil fédéral du 17 novembre où il a pu s'exprimer devant les participants pendant deux heures. C'est la première fois que le conseil fédéral recevait un militant étranger.

Quelle est la situation sanitaire et sociale à Bethléem où nous avons séjourné ?

Les besoins essentiels de la population ne sont pas bien couverts. Aucun des Droits de l'Homme n'est respecté, pas plus celui du droit à la santé qu'au travail puisqu'il y a plus de 50% de chômeurs. Dans la région de Bethléem, les infrastructures publiques

sont insuffisantes. Ce sont les associations ou les ONG qui remplacent les défaillances de l'Autorité Palestinienne corrompue. Les associations ou coopératives ont des moyens limités. Elles travaillent ensemble, qu'elles soient laïques ou confessionnelles. Les médecins ne peuvent circuler librement, ce qui nuit à leurs formations. L'occupation militaire, l'enfermement dû au mur et aux barrages, l'interdiction de se rendre en Israël, à Jérusalem qui se trouve à 10 kilomètre, l'insécurité permanente ne permettent pas de vivre. Cela se ressent sur la santé des gens. Pour se faire soigner en Israël, il faut attendre plus d'un an et s'y rendre illégalement.

Tu as reçu des délégations syndicales de Solidaires. Qu'en penses-tu ? Pour nous, c'est important ces visites qui ouvrent sur l'extérieur et qui créent des liens. Avec Sud, les contacts ont été très forts humainement. Nous avons besoin de militants qui voient nos luttes, nos attentes. Il est nécessaire d'enraciner ces rencon-

«syndicalisme alternatif» européen

Le réseau syndical alternatif européen a tenu ses 5èmes rencontres les 25, 26 et 27 novembre à Paris en présence de 60 militants venant d'Italie, d'Espagne, de Suisse, d'Allemagne, du Pays Basque et bien sur de France de Solidaires et de la CNT (Confédération Nationale du Travail)

La Confédération Européenne des Syndicats se refuse de mobiliser contre le libéralisme. Au contraire, elle accompagne les orientations actuelles de l'Union Européenne. Au-delà des appartenances, il s'agit de construire et de soutenir les mobilisations sociales, de combattre la « nouvelle » circulaire Bolkestein qui doit être ratifiée le 17 janvier. Notre réseau veut faire converger nos actions en s'élargissant à toutes les forces syndicales en Europe. A la résistance contre les mauvais coups portés aux travailleurs et aux acquis sociaux doit se combiner un projet de transformation sociale pour une autre répartition des richesses.

Jean Lallemand

Rencontre

tres autour de projets syndicaux et professionnels. Par exemple pour les jeunes en difficultés psychologiques du fait des conditions de vie.

Quel avenir vois-tu ?

La colonisation continue, 8000 colons sont partis de la bande de Gaza et 12000 se sont installés en Cis-Jordanie. Israël poursuit la construction du mur malgré la condamnation internationale et les Etats ne font rien. Il faut obliger le monde à réagir en développant une campagne de boycott, de désinvestissement et de sanctions à l'encontre d'un Etat qui ne respecte pas les résolutions de l'ONU. Il est possible qu'une troisième Intifada, encore plus violente, ait lieu. Je suis pour qu'il y ait un seul Etat en Palestine avec les deux peuples sur cette terre. Cela demandera du temps et beaucoup de luttes.

propos recueillis par Véronique Bréant



Le 17 novembre, nous apprenions le décès brutal de notre jeune camarade Souad Mouati. Elle avait 29 ans. Tout le congrès de Beg Meil, où elle faisait partie de la délégation de la Seine Saint Denis se souvient de son intervention à la tribune, elle était la jeunesse de notre assemblée et voulait nous en faire partager les besoins, les aspirations avec une souriante, lumineuse détermination. Educatrice en prévention spécialisée à Aubervilliers, elle avait été depuis quatre ans de tous les combats et des appels à la résistance, Marseille, Chambéry, Paris..., le collectif prévention, la résistance à la délation et le syndicat départemental. Elle était aussi une militante dans la Cité. Elle se battait pour que chacune et chacun trouve sa place : les Roms de Montreuil, les sans papiers, les femmes opprimées. Nous trouvions partout notre jeune camarade ou l'on se bat pour un monde meilleur. Cette idée ne lui semblait certainement pas déplacé. Lors de l'hommage qui lui a été rendu sur son lieu de travail, l'émotion qu'elle nous laissait était tellement visible, jeunes du quartier, collègues, camarades, militants évoquaient le sourire, l'énergie, la chaleur de Souad qui était partie si heureuse en voyage de noces et que l'on attendait pour continuer à partager les joies et les peines, les luttes, la vie.

Maurice Aubry

Georges Sous, «Jojo» pour ses nombreux camarades est décédé le 17 octobre dernier des suites d'un cancer. Georges a milité depuis sa création à Sud (CRC en 1989). Très fier d'avoir fait partie des moutons noirs de la CFDT, dans laquelle il avait milité 15 ans (étant syndiqué auparavant à la CGT), car il ne supportait plus depuis longtemps son recentrage. Travailleur comme aide-soignant de nuit à l'hôpital Cochin (AP-HP), il été de tous les mouvements du secteur et interprofessionnels. Retraité depuis 6 ans, il a continué à militer de plus belle. Nous ne le verrons plus dans les différentes manifestations parisiennes qu'il arpentait avec constance toujours avec son grand sac pour récupérer tous les tracts, car il ne voulait jamais manquer une analyse ou une prise de position d'une organisation du mouvement social. Aucune cause sociale ne lui était étrangère et sa connaissance de l'histoire du mouvement ouvrier était universelle et étonnait toujours les plus jeunes d'entre nous. Jusqu'au bout, il s'informait des actions menées qui n'étaient pour lui jamais assez suivies. Alité, il rageait au téléphone de ne pouvoir participer à la manifestation interprofessionnelle du 4 octobre. Ses obsèques ont été célébrées le 20 octobre, durant la manifestation nationale des hospitaliers à laquelle il aurait tant voulu participer. Nous adressons toutes nos condoléances attristées à sa famille.

Jean-marie Sala



3 questions à

Frédéric Fléchon secrétaire général du Syndicat Unitaire National Démocratique des personnels de l'Enseignement et la formation Privés

1 - Qu'est ce que le SUNDEP ?

Frédéric Fléchon - Syndicat Unitaire National démocratique des personnels de l'Enseignement et la formation Privés — a été créé en novembre 2003 par des militants issus de la FEP CFDT dans 9 académies. Nous avons pensé à l'époque que la trahison de la confédération CFDT ne nous permettait plus de continuer une action syndicale - les militants voulaient partir - ni de continuer à essayer de réformer la CFDT. Sur les 7 académies où nous sommes structurés, nous représentons 15 % des voix en moyenne dans l'enseignement secondaire, et également 15% des voix en primaire dans les départements où nous nous sommes présentés. Le syndicat comporte aujourd'hui près de 1000 adhérents. Nous syndiquons aussi bien les personnels de droits privés que les enseignants sous contrat avec l'État. Notre champ de syndicalisation va de l'enseignement primaire aux facultés privées ou aux grandes écoles. Notre champ commun est l'enseignement spécialisé - IME/IM pro - ainsi que les facultés souvent liées aux hôpitaux cathos.

2 - Quelles sont les revendications principales du SUNDEP ?

Frédéric Fléchon - Nous souhaitons la création d'un service public uni et laïc de l'éducation, la fonctionnalisation des personnels en place. Dans le quotidien nous souhaitons articuler un syndicalisme de terrain qui sache répondre aux problèmes de précarité, aux atteintes à la laïcité avec un syndicalisme qui sache aussi mobiliser sur les problèmes interprofessionnels du moment : défense des services publics, du code du travail, des libertés... Notre syndicalisme est proche du vôtre dans le sens où nous avons à suivre des dossiers du privé et du public des recours aux prud'hommes et en Tribunal Administratif.

3 - Pourquoi le SUNDEP souhaite-t-il rejoindre Solidaires ?

Frédéric Fléchon - Si le SUNDEP s'est créé dans l'urgence comme syndicat autonome, il a toujours été clair que nous nous affilierions à terme à une organisation interprofessionnelle. En effet dans notre secteur professionnel, Solidaires représente une réelle force d'attraction par les valeurs et le type de syndicalisme qu'il porte, notamment auprès des plus jeunes. Or, dans l'enseignement privé, le corps enseignant sera renouvelé à près de 50%. Notre deuxième congrès en mai prochain donnera le choix définitif des militants et adhérents. Certains militants souhaitent adhérer à la CGT, ceux qui resteront dans le Sundep souhaitent rejoindre Solidaires parce que nous partageons tant le projet de Solidaires que ses pratiques d'actions et de mobilisation. Nous espérons que les blocages à notre entrée dans Solidaires seront vite levés... En effet dans notre secteur professionnel bien des militants hésitent à rejoindre un syndicat qui, s'il devait rester autonome, n'aurait pas de réelles perspectives.

propos recueillis par Thierry Lescant

Un conseil au cœur des mobilisations !

Le Conseil Fédéral (CF) s'est tenu les 17 et 18 novembre. Réunion «charnière» du calendrier social et syndical puisque située dans « l'après 20 octobre », au lendemain de la manif du 16 novembre contre les violences en banlieues et la perspective d'un mouvement national le 26 novembre, à la veille de la mobilisation pour la défense des services publics du 19 novembre, à quelques jours de la montée nationale à Paris le 6 décembre pour la défense de la Convention Collective 66.

Le Conseil fédéral a donc été l'occasion d'un débat d'actualité sur la situation des banlieues, des quartiers et des cités après la déclaration de l'état d'urgence par le trio Chirac-Villepin-Sarkozy. A défaut de voir la France à feu et à sang, comme le suggèrent certains médias, les conseillers fédéraux ont dépassé le débat sécuritaire et tracé la voie d'un débat de fond à tenir au sein de la fédération. Après avoir fait le lien entre la réalité des banlieues (travail social dilapidé, délinquance des services publics, chômage record, racisme, exclusions de toutes sortes) et les réalités de nos secteurs (marchandisation du social, fermetures des structures sanitaires de proximité telles que les CMP) le conseil a décidé de poursuivre un débat plus large sur la place du syndicalisme sur cette question des banlieues.

Autre lien avec l'actualité, le devenir du Collectif National Unitaire contre les lois sécuritaires, collectif soupçonné d'un peu de somnolence ... Pour le conseil fédéral, cet outil est à préserver même s'il doit amorcer une mutation et peut-être devenir un groupe d'étude (exemple rapport définitif BENISTI) après avoir été un outil de mobilisation qui aura notamment initié l'importante mobilisation du 17 mars 2004. La fédération va proposer une réunion des collectifs locaux pour examiner à nouveau la pertinence de l'outil et le cadre de sa possible mutation.

L'actualité revendicative occupe à chaque conseil fédéral une place prédominante dans les débats. Logique pour une instance fédérale qui est l'instance politique décisionnelle où sont représentés les syndicats départementaux. Le conseil a effectué un bilan mitigé de la **journée d'action du 20 octobre**. Elle ouvre pour autant la voie à des perspectives de travail, d'actions et de mobilisations sur des sujets essen-

tiels qui marqueront l'actualité des mois à venir : la poursuite de la mise en place du plan hôpital 2007, les conséquences des pôles dans le cadre de la nouvelle gouvernance, les schémas régionaux d'orientation, le plan santé mentale, la VAE, les mobilisations des ambulanciers, des administratifs, la question des ordres professionnels (infirmier, kiné...). Le conseil a aussi marqué un temps de réflexion et d'échange important sur la situation des aides soignant-es et des auxiliaires de puériculture. Un tract-pétition, proposé par la commission fédérale soignante a été décidé pour préciser les revendications Sud : décret de compétence sans ambiguïté sur les actes professionnels, diplôme d'Etat et revalorisation salariale.

La Convention Collective 66 est menacée, il faut la sauver ! Employeurs et syndicats complaisants parlent de toilettage, en fait c'est un laminage. Pour le CF, Sud doit être au premier plan de la mobilisation du 6 décembre et jeter toutes ses forces dans la bataille. L'enjeu est de taille pour le statut des personnels, pour stopper les attaques, la dérégulation. Enjeu syndical, aussi, pour Sud à la conquête de sa représentativité dans cette convention de la branche UNIFED.

Le CF a aussi traité du **fonctionnement de la fédération** (remontée des cotisations, matériel), du suivi des décisions prises, de la répartition du droit syndical national, du lien entre politique et syndicalisme (le conseil a rappelé que Sud ne soutient aucune candidature politique au regard de son indépendance vis à vis des partis). Dans le même ordre d'idée Sud santé sociaux, au sein de Solidaires, s'est prononcé contre le fait de répondre oui à l'invitation du PS d'assister à son congrès du Mans... **Autres sujets** abordés lors de ces deux jours de conseil : bilan du contre forum

social, préparation du plan de formation 2006, formation continue, perspective des élections prud'homales. Pour plus d'infos demander le compte-rendu adressé aux sections d'établissements.

Unanimité également au sein du Conseil fédéral pour l'affiliation à la fédération d'un **nouveau syndicat départemental**. Il s'agit de l'Indre (36) qui comprend à ce jour 3 sections syndicales, deux du privé et une du public.

Jean-Louis Rotter

brèves

DROITS DES FEMMES...

Adoptée lors du dernier congrès, la commission «droits des femmes et régression sociale» s'est réunie pour la première fois le 28 novembre, sur le thème de la «déféminisation» de notre organisation. Un état des lieux sera fait lors de la prochaine réunion le 7 février 2006, à partir des résultats d'un questionnaire adressé aux syndicats départementaux. Une liste de discussion a été créée femmes@sud-sante.org. Les militant(e)s intéressé(e)s peuvent s'y inscrire en envoyant un mail à : tlescant@sud-sante.org

FORMATION

La commission formation syndicale a informé le conseil qu'elle terminait la réalisation d'une plaquette sur tout ce qui touche à la formation syndicale à destination des adhérent-es. Droit public-privé, procédures pratiques, aspect financier, modèles de courriers sont quelque-uns des sujets abordés dans ce nouvel outil.

«Nouvelle vie»

recueil de nouvelles de Pierre Bordage - éditions l'Atalante



Imagineriez vous un enfant de 9 ans qui vendrait son père sur internet pour racheter une dette de soins médicaux contracté par ses grands parents. Pas ici, pas chez nous et pourtant...Imagineriez vous un jour devoir vous amputer d'une main pour sauvegarder votre vie et votre liberté. Pas ici pas chez nous et pourtant... Bien sur c'est du roman, c'est de la fiction, de la science fiction ou bien n'est ce que de l'anticipation.

Pierre Bordage est un fabuleux conteur, mais plus que cela encore, il réveille les âmes. Par petites touches il vous entraîne sur des sentiers où votre réflexion refuserait spontanément de se fouroyer. Il vous entraîne vers des avenirs si réels,

si proches de votre quotidien, à votre insu, que parfois vous n'en sortirez pas indemne. Qu'importe il vous parle d'amour, de l'amour d'une humanité parfois si haïssable. Il vous entraîne aussi vers des univers si différents que vous vous laissez prendre au piège vous croyant à l'abri de ce genre d'avatar et vous surprend sans défense par un épilogue qui vous replonge dans les aspects les plus sordides de votre quotidien. Bordage ne vous laisse jamais en paix, méfiez vous de ses récits les plus poétiques, la plus belle de ses roses peut receler des épines mortelles.

«Nouvelle Vie» est un recueil de nouvelles, «... ce monde extérieur qui provoquait chez maman des fièvres charitables entrecoupées de spasmes de terreur...» On croirait entendre nos

succédanés de politiques cathodiques. Quelle actualité terrible ! Bref, vous l'aurez compris ce livre est une maison pleine de fenêtres qui ouvrent sur d'autres temps en vous parlant du vôtre.

Mais Bordage, c'est aussi «l'évangile du serpent» un livre culte et secret de l'adolescence moderne, c'est aussi la saga des «guerriers du silence» et encore «Abzalon» ou la geste des «griots célestes»....Pierre vous parle de temps, d'abords d'âge, de voyage intelligents, sensibles, desquels vous ne reviendrez pas autrement que changé.

Jean Vignes

Le familistère de Godin : une utopie concrète

De Godin, beaucoup connaissent les poèles ou ces très belles cuisinières en fonte parées d'ornements en cuivre, habillées d'email coloré. Peut être ignorez vous qu'elles sont fabriquées à Guise (Aisne), dans une usine qui fut jusqu'en 1968 une coopérative s'intégrant à un ensemble : le Familistère de Godin.

Jean-Baptiste Godin, avant d'être un «entrepreneur socialiste» découvrit la condition ouvrière lors d'un tour de France qui le conduisit en Franche-Comté où il s'imprégna des idées du «socialisme utopique» influent dans cette région et symbolisé par les figures de Charles Fourier, Victor Considerant...

Sans entrer dans l'histoire foisonnante mais assez méconnue de ce courant du mouvement ouvrier, revenons à Godin. Celui ci décide en 1846 de mettre ses idées en pratique, de retour dans sa région d'origine. Il créa une fonderie coopérative dont



les bénéfices sont en grande partie investis dans un ensemble de réalisations sociales. L'habitat tout d'abord, conçu selon des normes d'hygiène et de confort révolutionnaires pour l'époque. S'y ajoutent buanderie, théâtre mais aussi piscine et jardin botanique par lequel les ouvriers, après leur journées de travail, pouvaient trouver à se délasser mais également à s'instruire.

Madame Godin, militante féministe, s'occupait de l'école gratuite, laïque, obligatoire et mixte, ouverte jusqu'à quatorze ans, cela bien avant les lois Ferry sur l'école.

Un réseau de caisses mutuelles de prévoyance est créé, des ouvrages et des revues sont publiés, «La République du Travail», «Solutions sociales»...Une telle expérience ne va pas sans contrôle social ni contradictions.

Ce court article ne saurait en rendre compte à lui seul. Il est seulement une invitation à vous y rendre. C'est passionnant et ne peut manquer de nourrir la réflexion de toutes celles et ceux désireux de concrétiser l'autre monde dont nous parlons.

Claude Carrey

informations complémentaires
site internet - www.familistere.com
renseignements au 03 23 61 35 36
courriel : accueil@familistere.com



LE PATRON A DECOUPER



«Il peut faire la fête, tout lui chante : ordonnances, lois sécuritaires, dépecage du code du travail, contrats pourris...»

Rira bien qui rira le dernier.



Montage



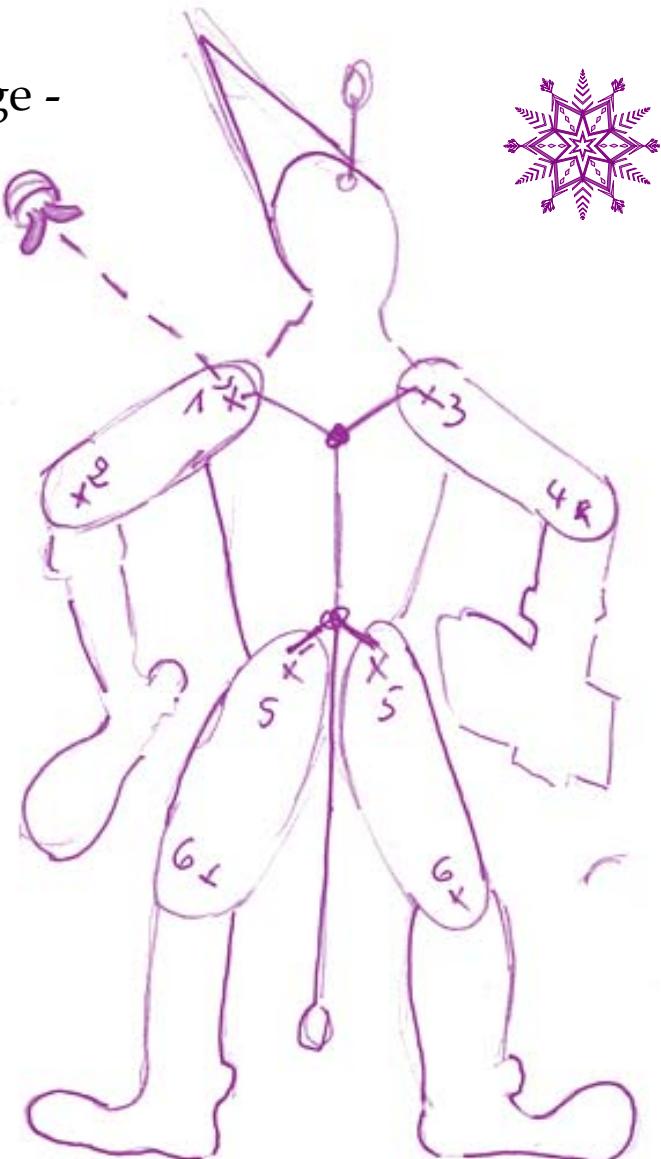
- en dernière page -

Tu peux agrandir ton patron à la photocopieuse, coller la feuille sur un carton fort. Découpe au cutter. Perce trous et encoches, et fait le montage. Tu colles la photo du visage de ton patron, ton directeur ou ton ministre préféré. Sur ton lieu de travail, chez toi, le pantin (colorié, si tu le désires !) égaiera ta décoration et amusera tes proches.

N'oublie pas, ton patron est un pantin !



la Plume





cadeau de fin d'année

